

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 28 FÉVRIER 2023

Sur convocation régulière du Maire, le conseil municipal de SUAUX s'est réuni le vingt-huit février deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, salle de la Mairie, sous la présidence de M. Olivier PÉRINET, Maire.

Nombre de conseillers municipaux : En exercice : 11 Présents : 8 Votants : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 février 2023

Étaient présents : Mmes, CUSSAGUET, RONDEAU, SAUTEREAU
MM. DUMAS, LÉGER, LÉPINOIS, PÉRINET, ROCHEREAU

Absences : Mme DECLUDT ayant donné pouvoir au Maire, Mme DUQUERROIR ayant donné pouvoir à Mme SAUTEREAU et M. CINIÉ ayant donné pouvoir à Mme CUSSAGUET

Secrétaire de séance : M. ROCHEREAU

Le quorum étant atteint (11 conseillers en exercice, au moins 6 membres doivent être physiquement présents pour délibérer valablement), la séance peut commencer.

1° - Lecture et approbation du procès-verbal de la précédente réunion

Le précédent compte-rendu est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés à cette séance.

2° - Compte-rendu des décisions du Maire prises par délégation du Conseil

M. le Maire informe le Conseil des décisions qu'il a prises depuis le dernier conseil en application des délégations que le Conseil lui a données par la délibération N°2020-06-23/5 du 23 juin 2020 :

- 1) Aucune

3° - Subvention aux étudiants

Conformément à la délibération cadre n° 2022-12-13/3 du 13/12/2022 mettant en place une aide financière aux étudiants bacheliers de la Commune et en établissement scolaire supérieur/universitaire pour l'année scolaire 2022/2023, M. le Maire présente au Conseil les 2 demandes reçues ce mois-ci, instruites et validées concernant M. Axel COTE et Mme Sara CROISARD.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents ou représentés, d'attribuer une subvention d'un montant de 150 € à chaque étudiant(e) présenté(e) ci-dessus et précise que cette dépense sera imputée à l'article 6574 du budget communal.

4° - Débat d'Orientation Budgétaire

Depuis 2022, M. le Maire propose d'avoir un débat d'orientation budgétaire, sous forme libre et environ 1 mois avant le vote du budget primitif 2023, afin d'informer d'ores et déjà le Conseil du bilan de l'année 2022 écoulée mais aussi des projets en cours prévus d'être poursuivis cette année, des perspectives 2023 et recueillir les éventuelles idées d'orientations/arbitrages ou propositions ou projets qui pourraient être lancés cette année. L'objectif étant la préparation du budget primitif, les projets ou idées exposées n'ont pas besoin d'avoir été préalablement devisées, un simple macro-chiffrage estimatif suffit.

Le débat a lieu, l'ensemble des conseiller(e)s apportent leurs propositions pour préparer le budget.

5° - Questions et informations diverses

- a) M. le Maire présente au Conseil le rapport du Syndicat d'Eau Potable sur la qualité de l'eau distribuée en 2021 et le Débat d'Orientation Budgétaire 2023 du SIAEP (jointe à la convocation et disponible pour tous par mail ou à la mairie). La mise en service de la nouvelle usine de production d'eau potable de La Saille (coût 6M€ + 6,5M€ de canalisations entre les forages pour les 9.000 abonnés du syndicat d'eau SIAEP Nord-Est Charente) est prévue en juin 2024.
- b) M. le Maire transmet au Conseil les remerciements de nombreux habitant(e)s pour l'organisation et l'ambiance de retrouvailles au repas des aînés particulièrement apprécié après 3 ans d'absence.
- c) M. le Maire rappelle au conseil le droit à la formation des élus (présentation jointe à la convocation).

- d) Les personnes intéressées par un achat groupé de pellets organisé par la Commune peuvent se faire connaître en Mairie (mail ou téléphone) en précisant la quantité (en kilogrammes) et le délai souhaités. Une proposition financière sera faite aux personnes intéressées, les sacs seront livrés/stockés en Mairie et chacun pourra venir les récupérer.
- e) M. le Maire précise les dates des prochaines réunions internes des commissions communales (non publiques sauf invitation par le Maire ou le(la) responsable de commission) :
 - VSE : Pas de date fixée ○ BCA: Pas de date fixée ○ CFFA : Pas de date fixée
 - CCP : juin 2023 ○ CAS : Pas de date fixée ○ CCID : Pas de date fixée (juin 2023)
- f) Points majeurs des réunions communales :
 - Aucune
- g) Points majeurs des réunions intercommunales (compte-rendu archivés au secrétariat) :
 - Elaboration du SCoT
- h) Calendrier des évènements publics à venir :
 - Ramassage du verre pour les personnes âgées ne pouvant se déplacer : mardi 21 mars matin
 - Commémoration du 8 mai 1945 : lundi 08 mai à 10h45 (rendez-vous à la Mairie)
 - Ramassage du verre pour les personnes âgées ne pouvant se déplacer : mardi 23 mai matin
- i) Autres points /libre parole des adjoints ou conseillers
 - Poubelles (localisation, taille des bacs) à la Messandière
 - Dératisation au centre Bourg
 - Avis sur devis plomberie logement Château, électricité Stade, 6 sommiers et boîte à livres
 - Dossier Réserve Incendie à la Messandière

La séance est levée à 21h00. La date de la prochaine réunion est prévue au **mardi 04 avril 2023 à 20h30**.